

RAPPORT N° 91/1-19
au Conseil Municipal

OBJET

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
DU CAMPUS UNIVERSITAIRE DU CHAUDRON

AUTORISATION DE NEGOCIER ET DE SIGNER UNE CONVENTION
AVEC L'UNIVERSITE DE LA REUNION

L'Université de la Réunion sollicite de la Commune l'entretien des espaces verts du Campus du Chaudron.

Il s'agirait de traiter une surface d'environ 3,5 ha.

Pour ce faire, l'Université accorderait à la Commune une subvention de 150 000 F par an.

En contrepartie du service ainsi rendu, l'Université propose à la Commune l'ouverture au public des espaces extérieurs du Campus, en dehors des heures d'enseignement.

L'Université souhaite la contractualisation de cette prestation, avec prise d'effet au 1er mai 1991.

Je vous demande de m'autoriser à négocier et à signer la convention à intervenir.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

DELIBERATION N° 91/1-19
du Conseil Municipal
en séance du samedi 16 mars 1991

OBJET

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
DU CAMPUS UNIVERSITAIRE DU CHAUDRON

AUTORISATION DE NEGOCIER ET DE SIGNER UNE CONVENTION
AVEC L'UNIVERSITE DE LA REUNION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 91/1-19 du Maire ;

Sur l'avis favorable des Commissions Environnement, et Finances ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

Autorise le Maire à négocier avec l'Université de la Réunion pour l'entretien des espaces verts du Campus du Chaudron et à signer la convention à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 22 MARS 1991



LE MAIRE : Rapport n° 19. Daniel TOUSSAINT.

Daniel TOUSSAINT procède à la lecture du Rapport.

LE MAIRE : A travers cette prestation nouvelle, il y a deux volontés, celle de l'Université de s'intégrer davantage dans le quartier, de s'ouvrir à la population et celle de la Municipalité de faciliter la vie de l'Université, son développement et de faire participer un certain nombre de jeunes à des travaux qui rendent la vie meilleure dans ce secteur, autour de l'Université.

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adopté à l'UNANIMITE.